

Carentan les Marais

ouest-france.fr du 26 août 2025

Quotidien Ouest-France du 27 août 2025

423 mots

# Restauration scolaire : du changement à la rentrée

La restauration des écoles primaires publiques de Carentan, Baupte, Tribehou et Chef-du-Pont, a été revue en raison de la fermeture de la cuisine centrale de Carentan.

Jean-Claude Colombel, président de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC), en charge de la compétence restauration scolaire sur l'ensemble du territoire, présentait, hier mardi, la nouvelle organisation de ce service pour les écoles qui dépendaient, auparavant de la cuisine centrale, définitivement fermée à partir du dimanche 31 août.

## Préserver une alimentation saine

Au regard du délai, très court, pour trouver une solution, « **notre priorité a été d'assurer la continuité du service dès la rentrée scolaire de septembre 2025, tout en veillant à la qualité et à l'équilibre des repas proposés** », situe-t-il.

Pour les écoles du secteur de Carentan, Roseaux, Hauts-Champs, Cerclades et Isidore-Delahaye, une mise en concurrence de prestataires a été réalisée selon les règles de la commande publique. « **L'entreprise Convivio d'Avranches, qui a été retenue, fournira environ 137 000 repas pour l'année scolaire. Les élus ont porté une attention particulière à la qualité des produits, à la sécurité alimentaire et à l'équilibre nutritionnel des repas afin de garantir aux enfants une alimentation saine, variée et adaptée à leurs besoins.** » Un cahier des charges précis et exigeant avait été dressé

Pour les cantines de Baupte et Tribehou, ce sera la cuisine du Sirp (Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) des 3 Chênes d'Auvers qui assurera le service. Pour Chef-du-Pont, ce sera la cuisine de la cantine de Picauville. « **Pour garantir les conditions optimales de livraison et préserver la santé des agents, la CCBDC a investi dans deux véhicules neufs ainsi que dans du matériel de transport adapté.** »

Pour les autres cantines du territoire de la CCBDC, le service reste inchangé car elles ont une autre organisation.

« **Malgré cette réorganisation, le tarif facturé aux familles reste inchangé (4,40 € par repas pour l'année scolaire 2025-2026). Le coût du repas est plus élevé mais la CCBDC prend en charge la différence d'environ deux-tiers, pour un coût annuel d'environ un million d'euros, rappelle Jean-Claude Colombel. Cela permet de maintenir ce service public essentiel. »**

Jusqu'à ce mercredi 27 août, inscriptions dans les cantines scolaires doivent au plus tard ce mercredi, pour la rentrée de lundi 1<sup>er</sup> septembre. Accès sur le site de la CCBDC portail familles ou Tél. 02 33 71 70 61.



Isabelle Lefranc, responsable du service affaires scolaires, Marie-Hélène Perrotte vice-présidente chargée des affaires scolaires, Jean-Claude Colombel, président de la CCBDC et Magali Lelong, directrice adjointe des services CCBDC ont trouvé des solutions pour assurer la restauration scolaire des écoles publiques autour de Carentan, à la rentrée de septembre. Ouest-France